

# BILAN

de la sécurité routière  
dans les Yvelines

# 2022



PRÉFECTURE DES YVELINES

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DES YVELINES



**PRÉFET  
DES YVELINES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**



# SOMMAIRE



1- Définitions .....	p.4
2- Les Yvelines en quelques chiffres .....	p.5
3- Données générales de l'accidentologie .....	p.6
Où ? .....	p.8
Qui? .....	p.9
Quand ? .....	p.10
4- Zoom sur ... les 2 roues lourds .....	p.11
5- Les accidents mortels .....	p.12
Carte des accidents mortels .....	p.12
Causes principales des accidents mortels 2022 .....	p.13
6- Synthèse thématique de l'année 2022 .....	p.14



## Définitions

### Un accident corporel de la circulation routière :

- implique au moins un véhicule,
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique,
- provoque au moins une victime.

Sont donc exclus tous les accidents uniquement matériels ainsi que les accidents corporels qui se produisent sur une voie privée ou qui n'impliquent pas de véhicule.

Parmi les **victimes**, on distingue :

- les **tués** qui sont des victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident,
- les **blessés hospitalisés** qui sont des victimes dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation,
- les **blessés légers** qui sont des victimes dont l'état nécessite moins de 24 heures d'hospitalisation.

Ces définitions des victimes sont utilisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et sont conformes à celles de l'Union Européenne.

Elles permettent ainsi des comparaisons entre Etats Membres.

## Terminologie des véhicules

**Vélos** : y compris vélos à assistance électrique + Engins de Déplacement Personnels à moteur

**2 roues légers** : cyclomoteurs et motocyclettes ou scooters inférieurs ou égaux à 125 cm<sup>3</sup>,  
3 RM ≤ 125 cm<sup>3</sup>

**2 roues lourds** : motocyclettes ou scooters supérieurs à 125 cm<sup>3</sup> et side-cars, 3 RM ≤ 125 cm<sup>3</sup>

**2 roues motorisés** : 2 roues légers + 2 roues lourds

**VL** : véhicules légers (voitures de tourisme et véhicules utilitaires)

**PL** : poids lourds

**TC** : transports en commun

**Piétons** : piétons + Engins de Déplacement Personnels sans moteur

**Autres** : trains-tramways, engins spéciaux, tracteurs agricoles, quads, voiturettes



## Superficie

- 228 400 hectares avec 80% d'espaces naturels dont 89 000 ha de surface agricole et 70 000 ha de forêt.

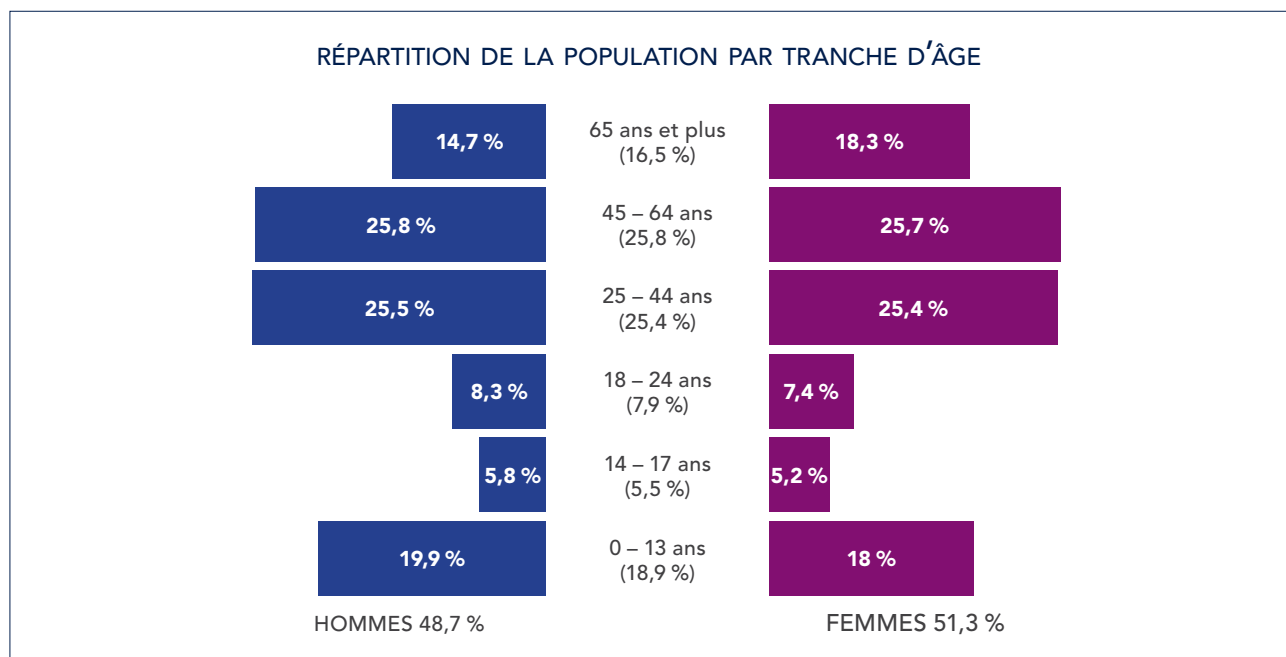
## Population

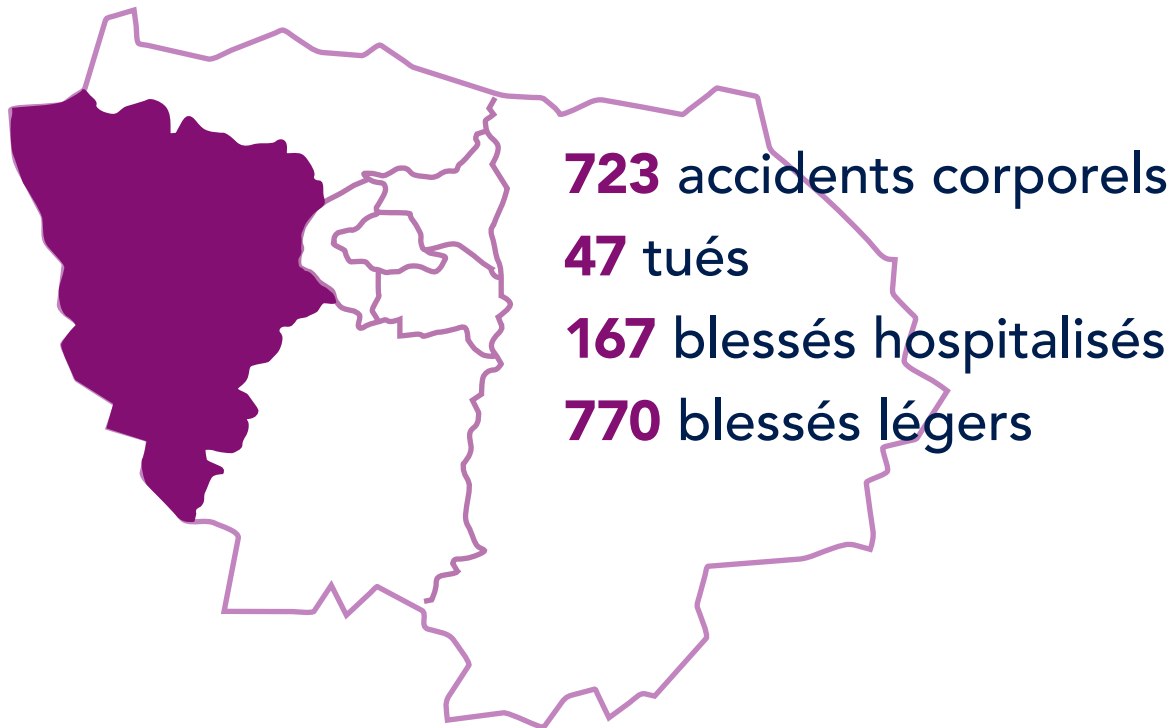
- Population totale : 1 449 723 (RP 2020)
- Population active : environ 50% de la population
- 259 communes (plus de la moitié sont des communes rurales) dont 42 communes de + de 10 000 habitants
- 10 intercommunalités (4 communautés d'agglomérations et 5 communautés de communes + 1 communauté urbaine)

## Réseau routier

- Autoroutes et bretelles : 129 km
- Routes nationales : 123 km
- Routes départementales : 1 583 km
- Voies communales et autres voies ouvertes à la circulation publique : 5 051 km

## Pyramide des âges (source INSEE - 2020)





2022

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'année 2022 marque la fin de la pandémie Covid19. Les restrictions de la circulation et des déplacements ont été levées. De nouvelles habitudes de mobilité sont apparues : développement du télétravail et des modes de déplacement doux, évolution des loisirs.

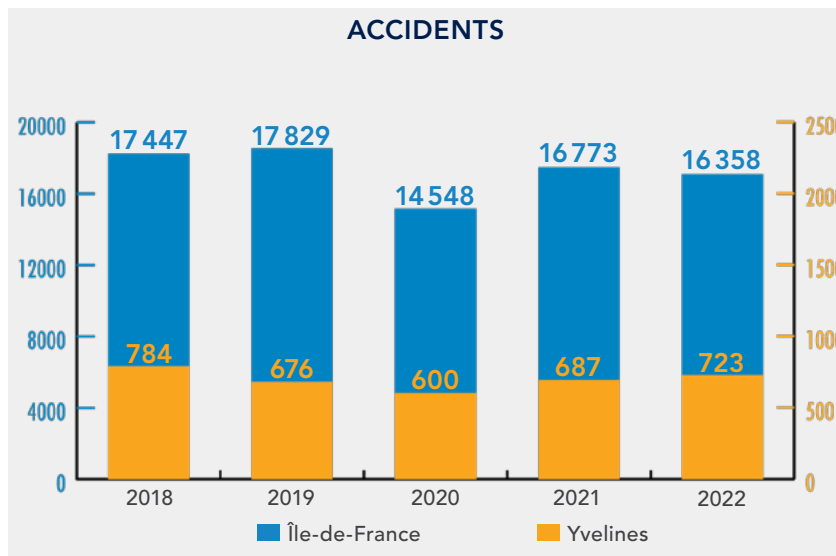
Ainsi, une comparaison avec l'année 2019, dernière année de référence avant la pandémie, apparaît plus pertinente :

accidents : + 6,9 %  
tués : + 67,8 %

(A noter que l'année 2019 a connu une baisse exceptionnelle du nombre de tués).

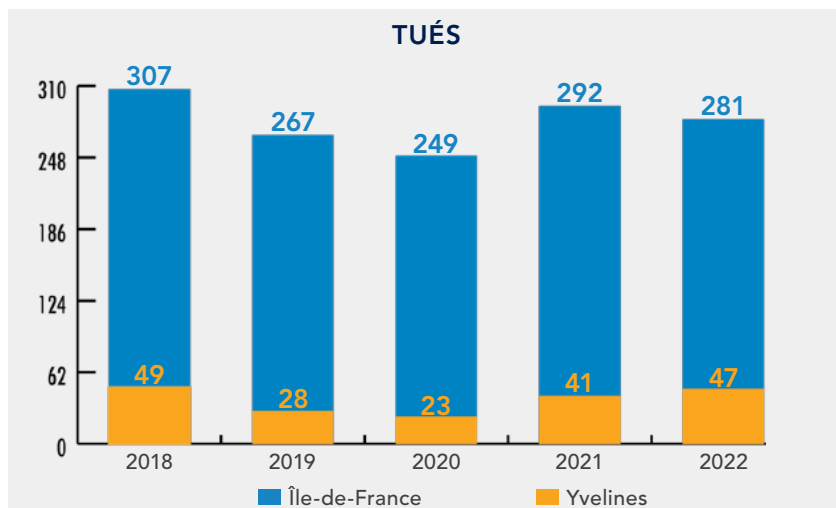
- Augmentation du nombre de tués en 2 roues motorisés > 125 cm<sup>3</sup>
- Augmentation du nombre de tués seniors (≥ 65 ans)
- Augmentation du nombre de tués en agglomération

# DONNÉES GÉNÉRALES



Le département des Yvelines connaît une hausse du nombre d'accidents de +5,2 % par rapport à 2021 (-2,2 % au niveau national). Une hausse de +6,9 % est constatée par rapport à 2019 (-6,5 % au niveau national).

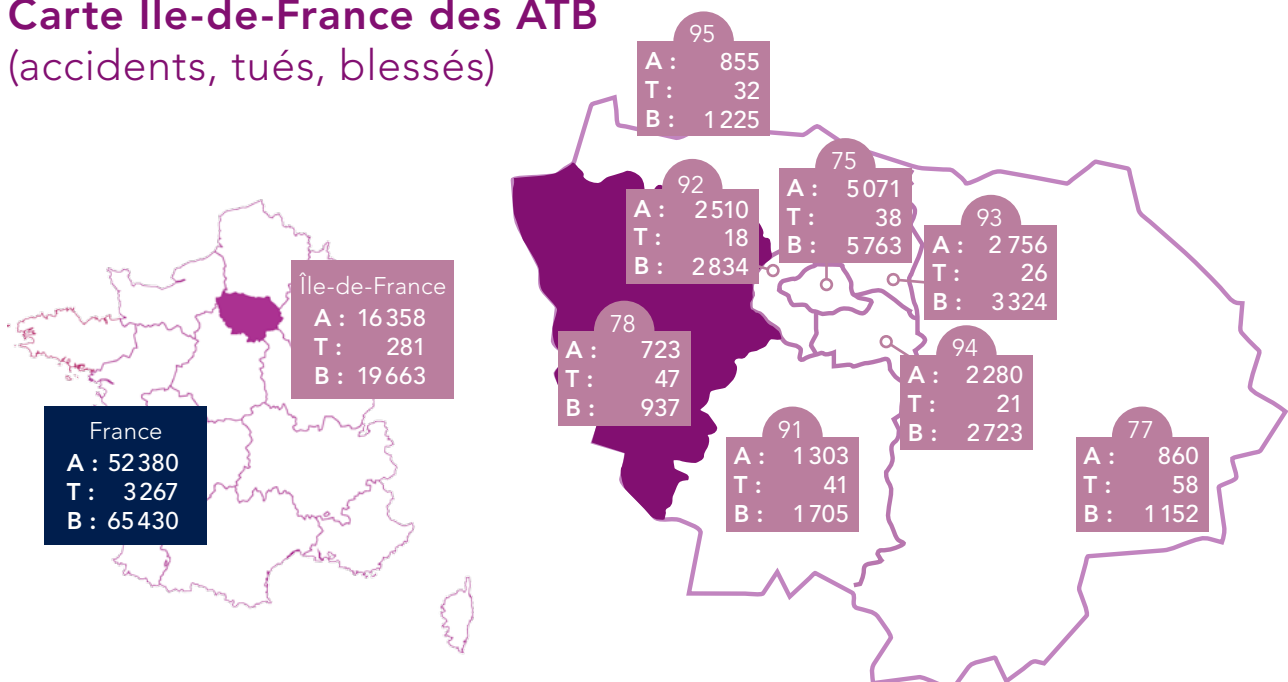
La région Île-de-France, quant à elle, connaît une baisse de -2,5 % par rapport à 2021 et de -8,2 % par rapport à 2019.



Le nombre de tués dans les Yvelines a augmenté de +14,6 % par rapport à 2021 et de +67,8 % par rapport à 2019 (France métropolitaine : +11 % par rapport à 2021 et +0,7 % par rapport à 2019).

En Île-de-France, le nombre de tués a diminué de -3,8 % par rapport à 2021 et a augmenté de +5,2 % par rapport à 2019.

## Carte Île-de-France des ATB (accidents, tués, blessés)





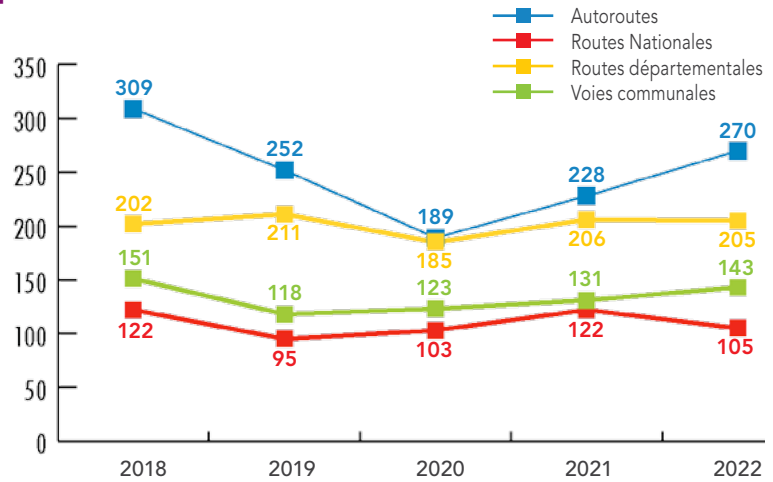
## Évolution des accidents par réseau routier

On constate que le réseau autoroutier ainsi que le réseau départemental concentrent le plus grand nombre d'accidents (respectivement 37 % et 28 % des accidents).

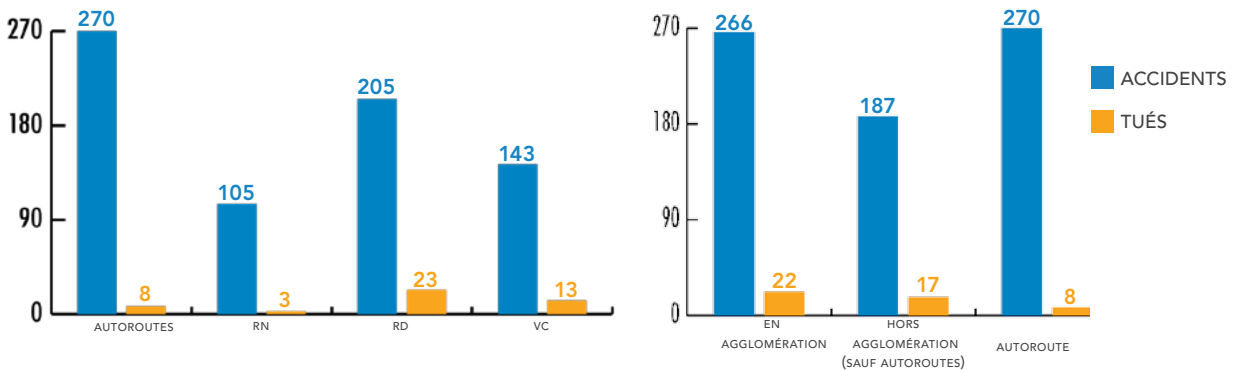
On note une augmentation des accidents sur les autoroutes (270 contre 228 en 2021 et 252 en 2019) et les voies communales (143 contre 131 en 2021 et 118 en 2019).

En revanche, le nombre d'accidents est en diminution sur les routes nationales par rapport à 2021 (105 contre 122 en 2021) mais en légère augmentation par rapport à 2019 (105 contre 95 en 2019).

Sur les routes départementales, le nombre d'accidents est stable (205 contre 206 en 2021 et 211 en 2019).

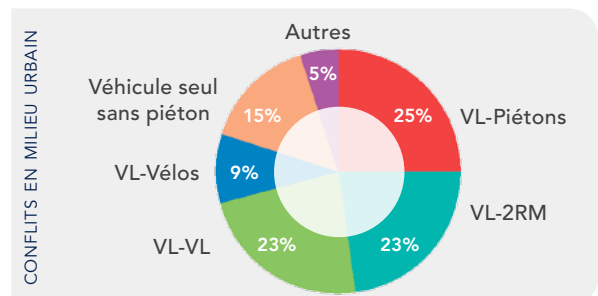
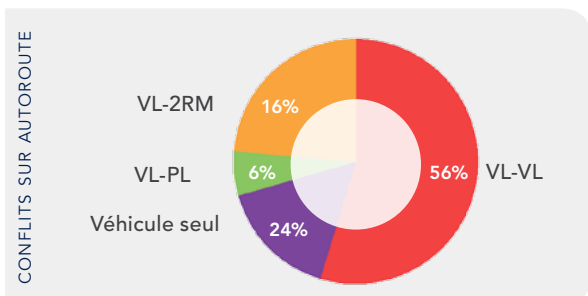


### Répartition du nombre d'accidents et de tués par réseau routier



49 % des tués se situent sur le réseau départemental. Il recense 28 % des accidents corporels (graves et légers).

37 % des accidents sont recensés en agglomération occasionnant 47 % des tués. Le nombre de tués en agglomération poursuit son augmentation (+ 4 points par rapport à 2021, + 16 points par rapport à 2019).



Sur autoroutes, les conflits entre véhicules légers (véhicules utilitaires compris) représentent plus de la moitié des conflits. A noter que 24 % des accidents sur autoroutes sont des accidents de véhicule seul.

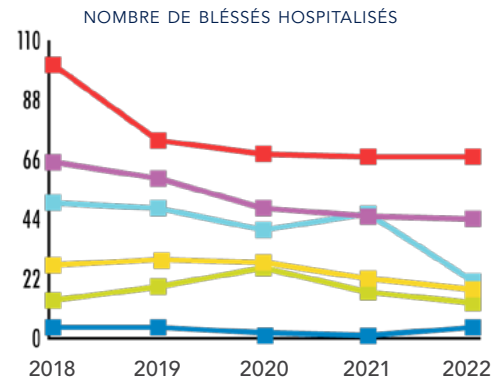
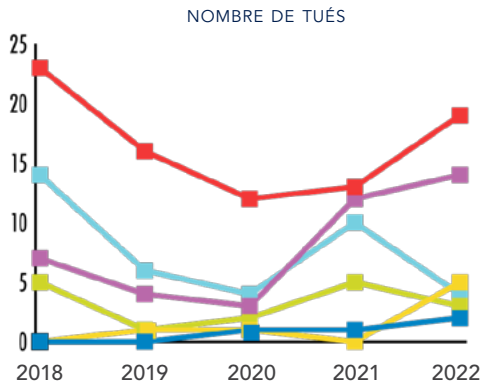
En milieu urbain, la part des conflits VL-Piétons constitue la part la plus élevée des conflits avec 25 %. La part des conflits VL-Vélos (y compris engins de déplacement personnel à moteur) représente, quant à elle, la part la plus faible avec 9 % des accidents.

NB : un accident pouvant impliquer plusieurs catégories de véhicules, des doubles-comptes peuvent apparaître.





## Selon la catégorie du véhicule



La part des automobilistes tués augmente avec 19 tués recensés (40 % des tués) contre 13 en 2021 et 16 en 2019.

De même, après une baisse régulière depuis 2018, le nombre de tués en deux-roues motorisés poursuit sa hausse constatée en 2021 avec 19 tués (40 % des tués) contre 12 tués en 2021 et 5 en 2019.

Quant au nombre de tués piétons et cyclistes, ceux-ci sont en baisse (respectivement 4 et 3 contre 10 et 5 en 2021 et 6 et 1 en 2019).

Concernant les blessés hospitalisés, ce nombre est stable pour les usagers de véhicules légers depuis 2019. Concernant les 2 roues motorisés, cet indicateur baisse lentement depuis 2019. Quant aux cyclistes, malgré une hausse des blessés hospitalisés constatée en 2020, cet indicateur est en légère baisse par rapport à 2021 et 2019.

Enfin, concernant les piétons, on enregistre une forte baisse des blessés hospitalisés par rapport à 2021 et 2019.



## Selon l'âge



La tranche d'âge des 25-44 ans représente 40 % des tués (part en augmentation par rapport à 2021 (32 %) et par rapport à 2019 (11 %)), plus particulièrement en tant qu'usagers de 2 roues > 125 cm<sup>3</sup>. Cette tranche d'âge constitue également la majorité des blessés hospitalisés avec 32 % de l'ensemble.

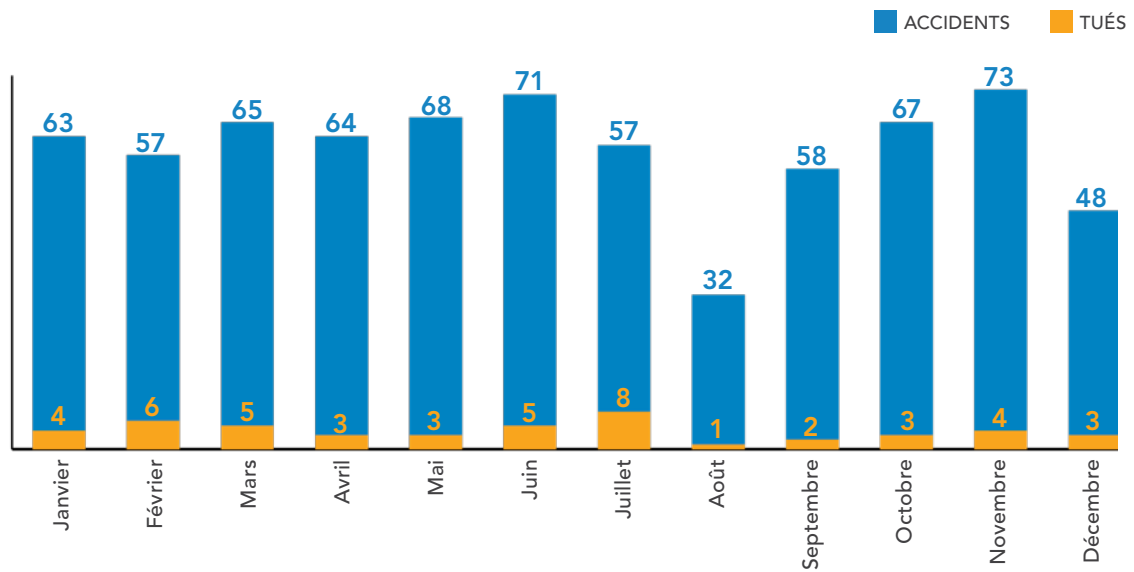
Concernant les jeunes de 18 à 24 ans, le nombre de tués est stable avec 5 tués enregistrés (6 tués en 2021 et 4 tués en 2019).

Les séniors connaissent également une augmentation de la mortalité routière avec 12 tués enregistrés (8 en 2021 et 5 en 2019).

# QUAND ?



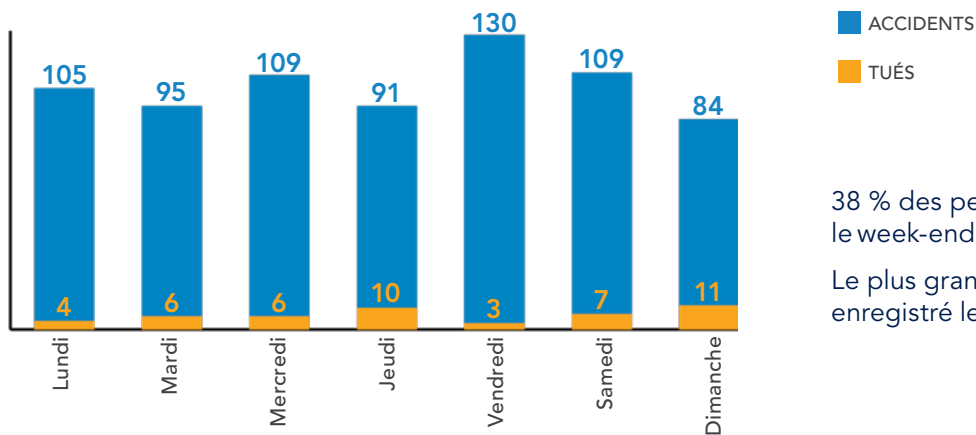
## NOMBRE D'ACCIDENTS ET DE TUÉS PAR MOIS



Les mois de juin et novembre concentrent le plus grand nombre d'accidents.

La mortalité est la plus élevée en juillet.

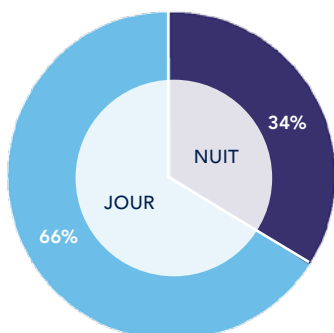
## NOMBRE D'ACCIDENTS ET DE TUÉS PAR JOUR



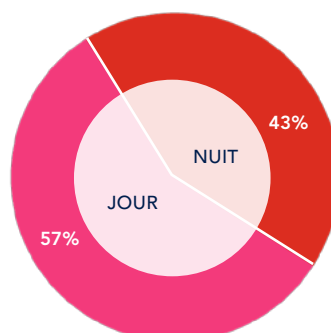
38 % des personnes tuées le sont le week-end (samedi et dimanche).

Le plus grand nombre de tués est enregistré le jeudi et le dimanche.

### ACCIDENTS



### TUÉS



66% des accidents se produisent de jour occasionnant 57% des tués.

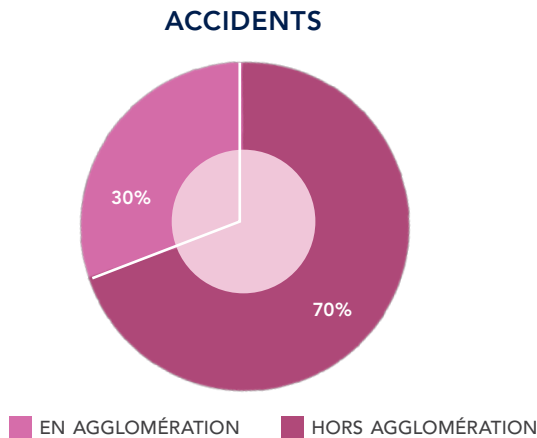


## Les deux-roues lourds (> 125cm<sup>3</sup>)

Cette catégorie d'usagers est impliquée dans 20 % des accidents corporels et 30 % de la mortalité routière avec 14 personnes tuées. La part des accidents de cette catégorie reste stable mais la part des tués est en augmentation (12 usagers tués en 2021 et 4 en 2019).

La tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-34 ans avec la moitié des tués et 31 % des blessés de cette catégorie.

### Selon le milieu routier



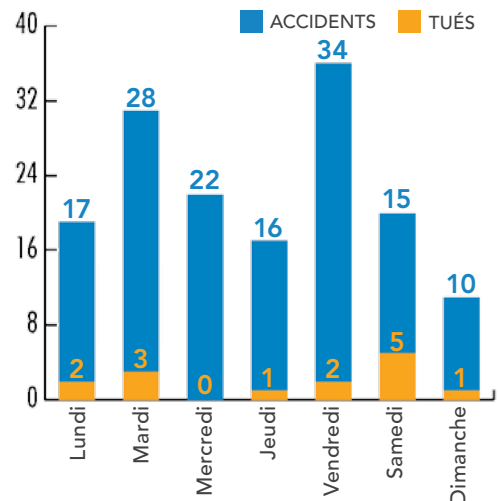
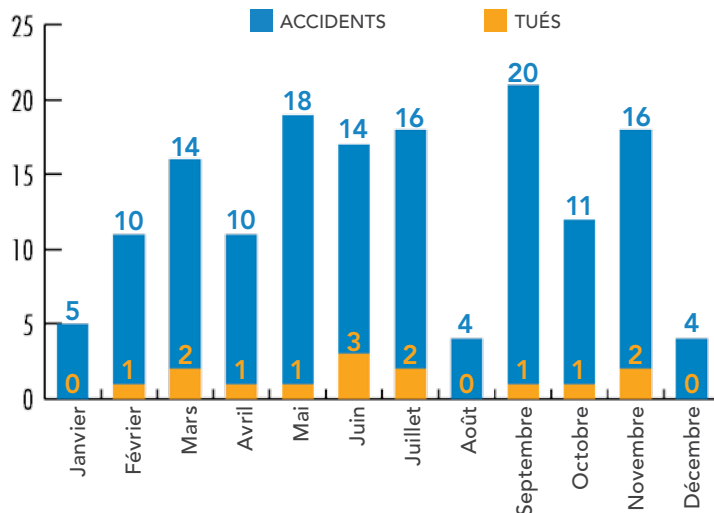
70 % des accidents impliquant au moins un deux-roues lourd ont lieu hors agglomération. Cependant la majorité des tués est recensée en agglomération (9 tués sur 14).

Parmi les principales causes des 8 accidents mortels recensés en agglomération, on retrouve la vitesse excessive, les dépassements dangereux du pilote.

Dans 6 cas sur les 8 enregistrés, le pilote est responsable de l'accident dont 3 cas avec alcool ou stupéfiants.

Hors agglomération, ce sont principalement la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants du pilote qui sont les principales causes des accidents mortels. Sur les 5 cas recensés, le pilote est responsable de l'accident dans 3 cas.

### Selon le mois et le jour

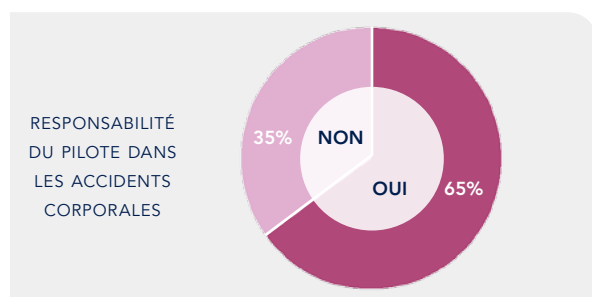


L'accidentalité des motocyclistes est la plus élevée en septembre.

Les mardis et vendredis apparaissent également comme les plus accidentogènes. Le samedi recense le plus grand nombre de tués.

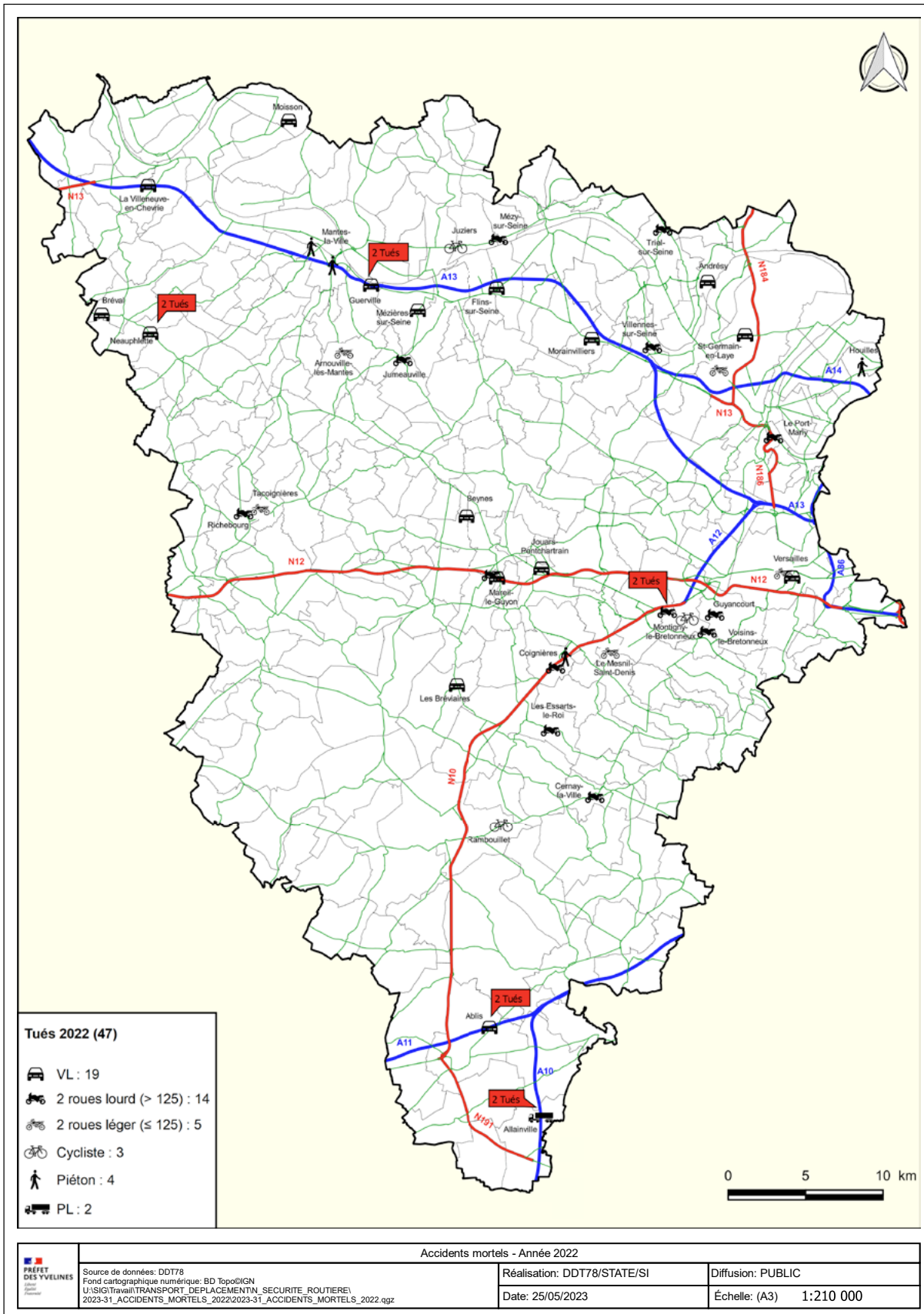
### Selon la responsabilité du pilote

65 % des pilotes sont responsables de l'accident. Cette part est en augmentation (61 % en 2021, 49 % en 2019).



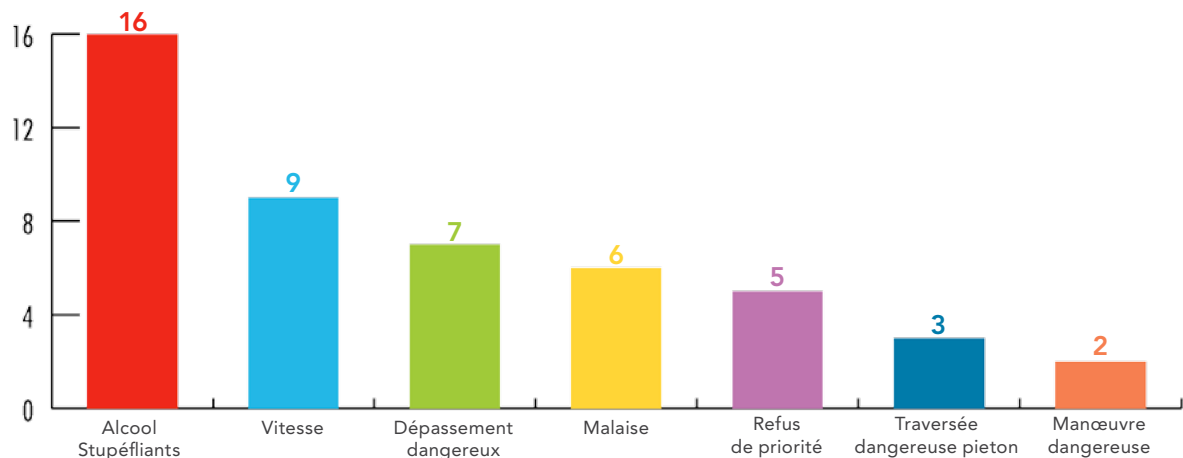


## Carte des accidents mortels 2022 sur le réseau routier des Yvelines





## Causes principales des 42 accidents mortels 2022

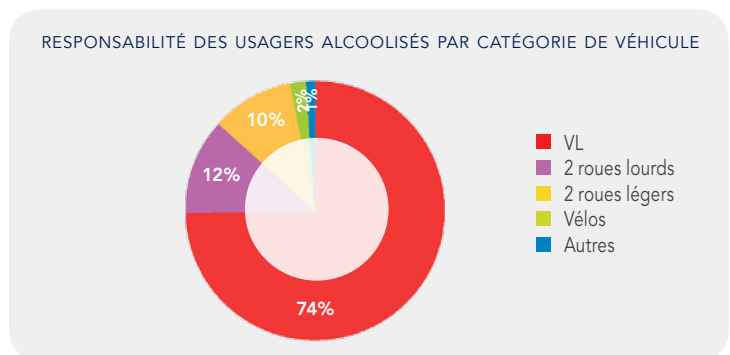
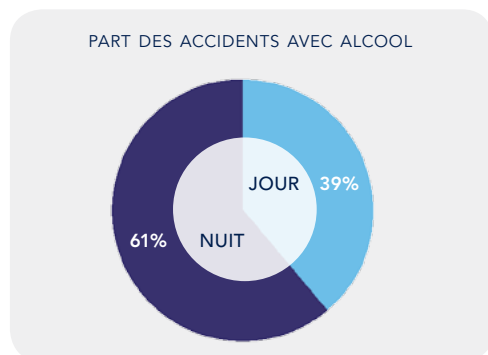


L'alcool et/ou les stupéfiants sont présents dans 38 % des accidents mortels dont 9 cas avec présence d'alcool et 9 cas avec la présence de stupéfiants\*.

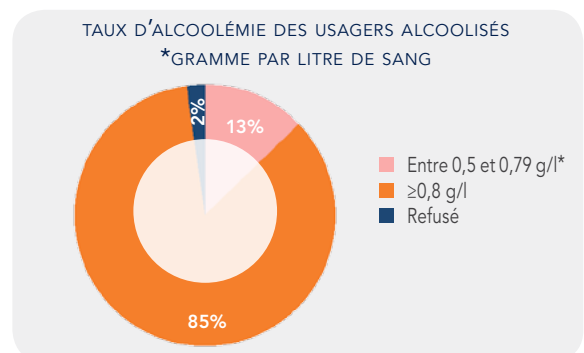
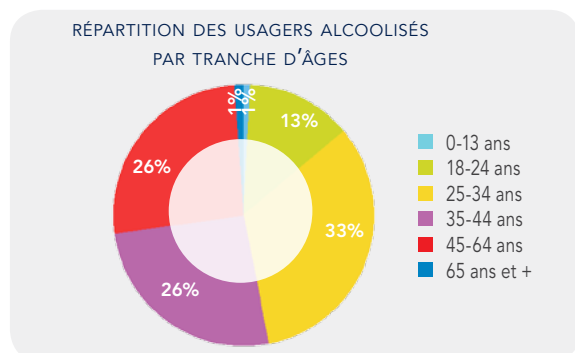
La vitesse vient ensuite comme cause dans 21 % des accidents mortels.

\* un accident étant multifactoriel, des double-comptes peuvent apparaître

## ZOOM sur l'alcool



Les accidents impliquant un usager alcoolisé (12 % des accidents) se produisent majoritairement de nuit. Les usagers alcoolisés impliqués dans les accidents de la route sont en majorité des usagers de véhicules légers.



Parmi tous les conducteurs ou piétons, 6 % sont alcoolisés.

La répartition par tranche d'âge montre une part plus élevée d'usagers alcoolisés pour les 25-34 ans.

Une grande majorité d'usagers alcoolisés sont en situation de délit (85 % des usagers alcoolisés).



## Les 2 roues motorisés > 125 cm<sup>3</sup> (142 accidents, 14 tués, 140 blessés)



Le nombre de tués connaît une forte augmentation avec 14 tués enregistrés contre 4 en 2019.

La majorité des accidents se produisent hors agglomération. Cependant, près des 2/3 des tués sont recensés en agglomération.

Les « 25-34 ans » sont les plus touchés avec 33 % des victimes.

Dans 65 % des accidents, le pilote est responsable de l'accident. Les causes principales sont la vitesse, l'inattention et les dépassement dangereux du pilote. Dans 8 % des accidents, le pilote était alcoolisé.

Le mois de septembre est le plus accidentogène.

Un pic des accidents est noté entre 8h et 10h et entre 17h et 20h.

27 % des victimes ont lieu sur un trajet professionnel.

## Les 2 roues motorisés <= 125 cm<sup>3</sup> (71 accidents, 5 tués, 62 blessés)



Le nombre d'accidents et de tués repartent à la hausse (71 accidents contre 55 en 2019 et 5 tués contre 1 en 2019).

59 % des accidents ont lieu en agglomération. Cependant, 3 tués sur les 5 sont enregistrés hors agglomération.

Toutes les tranches d'âge sont représentées parmi les victimes.

60 % des pilotes sont responsables de l'accident. Les causes principales sont l'inattention du pilote et la consommation d'alcool. Dans 13 % des accidents, le pilote était alcoolisé.

21 % des victimes surviennent sur un trajet professionnel.

## Les vélos (y compris EDP à moteur) (45 accidents, 3 tués, 40 blessés)



Le nombre d'accidents et de tués est en augmentation (45 accidents contre 29 en 2019 - 3 tués contre 1 en 2019).

78 % des accidents des accidents ont lieu en agglomération occasionnant 2 tués sur les 3 enregistrés.

30 % des victimes ont entre 35 et 44 ans.

42 % des cyclistes sont responsables de l'accident. Les causes principales sont l'inattention et les dépassements dangereux du cycliste.

On recense un pic des accidents au mois d'avril et également aux tranches horaires 8h-9h et 16h-18h.



## Les piétons (y compris EDP sans moteur) (76 accidents, 4 tués, 76 blessés)



Le nombre d'accidents impliquant un piéton ainsi que le nombre de tués sont en baisse.

54 % des victimes se produisent sur un passage piétons, un trottoir ou sur l'accotement.

27,5 % des victimes piétons ont entre 0 et 13 ans et 19 % ont 75 ans et plus.

6 % des victimes piétons le sont sur un trajet professionnel et 11 % sur un trajet domicile-école.

31 % des piétons sont responsables de l'accident. La cause principale est l'inattention du piéton.

La quasi-totalité des accidents a lieu en agglomération occasionnant 3 tués sur les 4 recensés.

On note un pic de l'accidentalité des piétons en octobre.

Les tranches horaires « 9h-10h » et « 17h-19h » sont les plus accidentogènes.

## Les 14-24 ans (247 accidents, 5 tués, 201 blessés)



On note une stabilité du nombre d'accidents et du nombre de tués.

Les victimes « 14-24 ans » représentent 21 % de l'ensemble des victimes.

64 % des accidents ont lieu hors agglomération. Cependant, 3 tués sur les 5 se sont produits en agglomération.

On recense un pic d'accidents entre 8h et 9h et entre 17h et 19h.

Le nombre d'accidents est le plus important le lundi, vendredi et samedi.

63 % des conducteurs ou piétons âgés entre 14 et 24 ans sont responsables de l'accident. Les causes principales sont l'inattention et la vitesse. 5 % sont positifs au test d'alcoolémie.

## Les 65 ans et + (106 accidents, 12 tués, 63 blessés)



Malgré une diminution du nombre d'accidents, on observe une augmentation du nombre de tués.

Les victimes de « 65 ans et plus » représentent 8 % de l'ensemble des victimes.

La mortalité de cette catégorie survient majoritairement en agglomération.

7 tués sur les 12 recensés sont des usagers de véhicules légers.

Plus de la moitié des tués a 75 ans ou plus.

53 % des conducteurs ou piétons de cette tranche d'âge sont responsables de l'accident. Les causes principales sont l'inattention, les refus de priorité et les malaises.

Un pic des accidents est recensé entre 18h et 19h.

# Préfecture des Yvelines

Le service de l'éducation et de la sécurité routières de la direction départementale des territoires des Yvelines a en charge les deux thématiques suivantes :

- éducation routière (examens du permis de conduire, professions réglementées (auto-écoles, centres de sensibilisation à la sécurité routière))
- sécurité routière (accidentologie, animation et outils de prévention, transports exceptionnels, dérogations de poids lourds, arrêtés de circulation et actualités de la sécurité routière).



**POUR EN SAVOIR PLUS**

**[WWW.YVELINES.GOUV.FR](http://WWW.YVELINES.GOUV.FR)**

ACTIONS DE L'ETAT > SECURITE DES CITOYENS > EDUCATION ET SECURITE ROUTIERES >  
LA MAISON DE LA SECURITE ROUTIERE 78 > ACCIDENTOLOGIE DANS LES YVELINES

**Direction départementale des territoires des Yvelines  
Service de l'éducation et de la sécurité routières  
Bureau de la sécurité routière  
Tél. : 01 75 27 82 00  
Courriel : [ddt-sesr-sr@yvelines.gouv.fr](mailto:ddt-sesr-sr@yvelines.gouv.fr)**